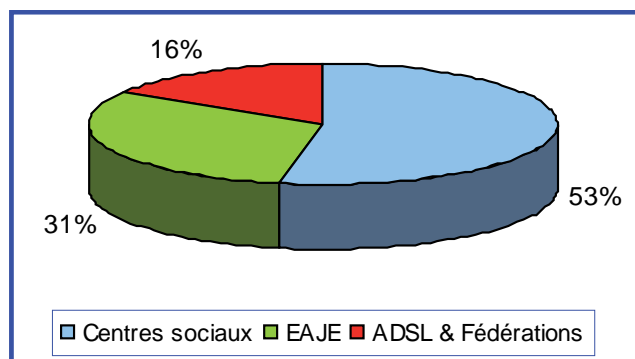


Les associations de la région

La composition

A la fin de l'année 2009, on estimait à **262 les associations de la branche dans la région** : 139 centres sociaux, 81 établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE), 39 autres associations de développement local (ADSL), et 3 fédérations (ACEPP ou FCSF¹).

Note : EAJE = Etablissements d'accueil de jeunes enfants



ADSL = Associations de développement social local

Le champ de notre étude est limité aux associations qui sont adhérentes à l'OPCA de la branche et/ou au syndicat employeur. En effet, le manque de connaissance que nous avons des autres associations ne nous permet pas d'établir une observation ou même de redresser notre échantillon. En ce qui concerne la région Nord-Pas-de-Calais, les résultats suivants concernent donc **163** associations pour lesquelles nous disposons d'informations sur l'emploi et la formation fournies par l'OPCA. Elles se distribuent de la façon suivante : 107 centres sociaux, 30 associations d'accueil de jeunes enfants, 23 autres associations de développement social local et 3 fédérations. L'échantillon des 38 associations ayant répondu au questionnaire de l'Observatoire concernant l'emploi se compose de 28 centres sociaux, 5

établissements d'accueil de jeunes enfants, et 5 associations de développement local ou fédérations. L'effectif trop faible d'établissements d'accueil de jeunes enfants et d'associations de développement social local répondants ne permet pas de fiabiliser les résultats : **ils sont donc présentés à titre indicatif.**

La taille des associations

Les associations de la région emploient en moyenne 14 ETP (taille moyenne supérieure à la moyenne nationale qui atteint 9 ETP) : 18 ETP moyens dans les centres sociaux de la région, 12 ETP moyens dans les EAJE et 6 ETP moyens dans les associations de développement local. Les ETP moyens atteignent au niveau national 12 ETP dans les centres sociaux, 7 dans les EAJE et 5 dans les autres associations.

24% des centres sociaux de la région emploient moins de 10 ETP contre 50% en moyenne nationale ; et 17% des EAJE emploient plus de 20 ETP contre seulement 1% en moyenne nationale (cf. tableau 1). La taille importante des associations de la région s'explique en partie par un nombre élevé d'associations qui gèrent plusieurs équipements.

Tableau 1: Taille des associations en ETP («hors occasionnels»)

Effectifs ETP	Nord-Pas-de-Calais			National		
	Centres sociaux	EAJE	ADSL & Fédérations	Centres sociaux	EAJE	ADSL & Fédérations
Moins de 5	10%	-	58%	14%	22%	68%
5 à 9	14%	75%	36%	36%	59%	19%
10 à 19	44%	8%	6%	37%	18%	12%
20 à 49	32%	17%	-	13%	1%	1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les salariés de la région

Les effectifs

Les salariés ayant travaillé pour une association de la branche² en 2009 sont estimés à 8 500

¹ ACEPP = Association des collectifs enfants parents professionnels

FCSF = Fédération des centres sociaux de France

² Champ de l'étude

dans le Nord-Pas-de-Calais. Les effectifs ETP sont quant à eux estimés à 2 300.

La masse salariale globale de ces 163 associations est estimée à 60 millions d'euros, soit une moyenne de 365 000 euros par associations (la moyenne nationale est de 205 000€ par association).

L'étude suivante ne prend pas en compte les 3000 salariés « occasionnels » (CEE/ Annexe 4 ou en contrat à durée déterminée des ALSH ayant travaillé moins de 560 heures dans l'année).

Les effectifs moyens des associations de la région sont très supérieurs à la moyenne nationale en ce qui concerne les centres sociaux (43 salariés en moyenne dans les centres sociaux de la région contre 31 salariés en moyenne nationale) et les EAJE (20 salariés en moyenne dans la région contre 13 en moyenne nationale).

Tableau 2 : Effectifs moyens selon les types d'associations (hors «occasionnels»)

Effectifs moyens (hors ALSH / Annexe 4)		
	Nord-Pas-de-Calais	Moyenne nationale
Centres sociaux	43	31
EAJE	20	13
ADSL	12	11

Les emplois repères

Dans les centres sociaux, la répartition selon les emplois repères est identique à la moyenne nationale : les deux tiers des salariés sont positionnés sur un emploi repère lié à l'animation.

Cette répartition est également très proche dans les associations de développement local de la région et dans la moyenne nationale.

En ce qui concerne les EAJE ayant répondu à l'enquête, on observe une proportion plus élevée de salariés positionnés sur les emplois repères liés à l'animation («animateur», «animateur d'activité» et «intervenant technique») que dans la moyenne nationale et moins sur les emplois repères directement liés à la petite enfance («auxiliaire petite enfance» et «éducateur petite enfance»).

Dans le Nord-Pas-de-Calais, la branche compte 9% de cadres (supérieur aux 6% de la moyenne nationale) : 16% chez les hommes et 6% chez les femmes.

Cette proportion atteint 7% dans les centres sociaux, 6% dans les établissements d'accueil de jeunes enfants et 30% dans les associations de développement local.

Tableau 3 : Répartition des salariés selon l'emploi repère et le type de structures

	Centres sociaux		EAJE		Autres associations	
	Nord-Pas-de-Calais	National	Nord-Pas-de-Calais	National	Nord-Pas-de-Calais	National
Direction / Encadrement	7%	7%	9%	7%	28%	21%
Animation	68%	69%	38%	30%	52%	46%
Personnel administratif	9%	9%	2%	3%	17%	18%
Petite enfance	7%	6%	39%	48%	-	2%
Service / maintenance	9%	9%	12%	12%	3%	13%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Note :

Les Emplois repères de la CCN des acteurs du lien social et familial ont été regroupés de la façon suivante :

Direction / encadrement = Directeur – Cadre fédéral – Coordinateur

Animation = Animateur – Animateur d'activité – Intervenant technique

Personnel administratif = Assistante de direction – Chargé d'accueil – Comptable – Personnel administratif – Secrétaire

Petite enfance = Auxiliaire petite enfance – EJE

Personnel de service = Personnel de service – Agent de maintenance

Les femmes représentent 74% des salariés des associations de la région (contre 82% en moyenne nationale) : 72% dans les centres sociaux, 99% dans les établissements d'accueil de jeunes enfants, et 76% dans les associations de développement local.

La proportion de femmes dans les EAJE et dans les ADSL de la région ayant répondu à l'enquête est supérieure à la moyenne nationale (respectivement 97% et 70%).

Tableaux 4 et 5 : Répartition des salariés selon le sexe et les emplois repères regroupés

Pourcentage en ligne

	Hommes	Femmes	Total
Direction / Encadrement	45%	55%	100%
Animation	29%	71%	100%
Personnel administratif	16%	84%	100%
Petite enfance	2%	98%	100%
Service / maintenance	21%	79%	100%
Total	26%	74%	100%

Pourcentage en colonne

	Hommes	Femmes
Direction / Encadrement	15%	6%
Animation	71%	62%
Personnel administratif	5%	10%
Petite enfance	1%	12%
Service / maintenance	8%	10%
Total	100%	100%

Comme dans la moyenne nationale, les femmes occupent proportionnellement davantage de postes positionnés sur les emplois repères liés à l'administration et à la petite enfance. Et les hommes sur les postes de direction/encadrement et d'animation.

L'âge et l'ancienneté

Les salariés de la région sont âgés en moyenne de 34 ans (contre 36 ans en moyenne nationale), et leur ancienneté dans l'association s'élève en moyenne à 4 ans.

Tableau 6 : Répartition par âge des salariés

	Moins de 50 ans	Entre 50 et 54 ans	55 ans et plus
Nord-Pas-de-Calais	88%	6%	6%
Moyenne nationale	84%	9%	7%

L'âge moyen varie de 42 ans pour les postes de direction/encadrement à 27 ans pour les animateurs d'activité.

Ces sont nettement les personnels d'encadrement qui révèlent les anciennetés moyennes dans l'association les plus longues, suivis par les personnels administratifs et les postes liés à la petite enfance.

Le lien entre l'âge moyen des salariés et l'ancienneté moyenne dans l'association apparaît clairement, à l'exception des personnels de service et maintenance dont l'âge moyen est élevé tandis que l'ancienneté moyenne est faible.

Tableau 7 : Age moyen et ancienneté moyenne des salariés selon les emplois repères (en année)

	Age	Ancienneté
Directeur / cadre fédéral / coordinateur	42	9
Animateur	35	2
Animateur d'activité	28	2
Intervenant technique	39	4
Personnel administratif	39	5
Petite enfance	34	6
Service / maintenance	44	3
Total	34	4

Les types de contrat

58% des salariés de la région, quelque soit le type d'établissements, sont en CDI. Ces résultats sont dans les centres sociaux et ADSL un peu au-dessus de la moyenne et dans les EAJE répondants un peu inférieur à la moyenne (respectivement 53% et 65%).

Dans le Nord-Pas-de-Calais, 27% des salariés des centres sociaux et ADSL et 25% des salariés des EAJE répondants travaillent à temps plein.

Ces proportions sont inférieures à la moyenne nationale dans les EAJE.

Ainsi, dans la région, 22% des salariés des centres sociaux et associations de développement social local, et 25% des salariés des EAJE sont employés en CDI temps complet.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, 14% des salariés des centres sociaux et des ADSL et 26% des salariés des EAJE bénéficient de contrats aidés.

Cette proportion est bien supérieure à la moyenne nationale (16% de contrats aidés dans les EAJE).

Tableau 8 : Récapitulatif des contrats

	Centres sociaux et ADSL		EAJE	
	Nord-Pas-de-Calais	National	Nord-Pas-de-Calais	National
% de CDI	58%	53%	58%	65%
% Temps complet	27%	27%	25%	36%
% CDI temps complet	22%	21%	21%	28%
% de contrats aidés	14%	13%	26%	16%

La formation continue

En 2009, 91 associations de la région ont fait usage du plan de formation ou des fonds de la professionnalisation (soit 58% des associations de la région cotisants à Habitat Formation) : 18 établissements d'accueil de jeunes enfants, 66 centres sociaux, et 7 autres associations.

Ce sont 1075 salariés qui ont participé à 1390 actions de formation : 1146 participants issus des centres sociaux, 134 participants issus des EAJE et 110 participants issus d'autres associations. 20% des salariés de la branche (hors «occasionnels») ont ainsi bénéficié d'au moins une formation continue.

1236 formations ont été financées au titre du plan, 101 financées au titre de la professionnalisation et 53 sont des congés individuels de formation.

Le plan de formation

Dans le Nord-Pas-de-Calais, parmi les 1236 formations financées sur le plan en 2009 : 1005 participants étaient issus d'un centre social, 124 d'un établissements d'accueil de jeunes enfants et 107 d'une association de développement social local.

Dans les centres sociaux et associations de développement social local, un tiers des actions de formation est « l'animation globale et le travail

social ». Viennent ensuite les thèmes «entretien et sécurité» et «management et conduite de projet» qui regroupent chacun 12% des actions. Dans les établissements d'accueil de jeunes enfants, le thème «animation globale / travail social» concerne également près d'un tiers des actions, suivi par «les sciences humaines» qui regroupe 25% des actions, et le thème « entretien et sécurité » qui concerne 18% des actions.

Tableau 9 : Principaux thèmes de formations selon le type d'associations

Thèmes des actions de formation	CS & ADSL		EAJE	
	Actions	%	Actions	%
Animation globale / travail social	395	36%	36	29%
Entretien et sécurité	136	12%	22	18%
Management et conduite de projet	129	12%	10	8%
Sciences humaines	101	9%	31	25%
Comptabilité gestion	94	8%	2	2%
Ressources humaines et formation	82	7%	2	2%
Organis. personnelle et com°	66	6%	1	1%
Autres	37	3%	4	3%
Techniques d'info° et de document°	31	3%	1	1%
Secrétariat bureautique	27	2%	8	6%
Autres formations sociales	10	1%	6	5%
Informatique	4	0%	1	1%
Total	1112	100%	124	100%

82% des formations sont dites « d'adaptation ou d'entretien », et 18% sont certifiantes (11% inscrites au RNCP³ et 7% non homologuées).

Tableau 10 : Principales certifications

Principales Certifications			
inscrites au RNCP		non inscrites au RNCP	
BPJEPS	46	BAFA	75
DEJEPS	26	BAFD	32
DEAP	15	DEFA	9
CAFERUIS	11		
DUT	7		
CAP PE	6		

Note : DEAP = Diplôme d'état d'auxiliaires de puériculture ; BPJEPS = Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport ; DEJEPS=Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport;

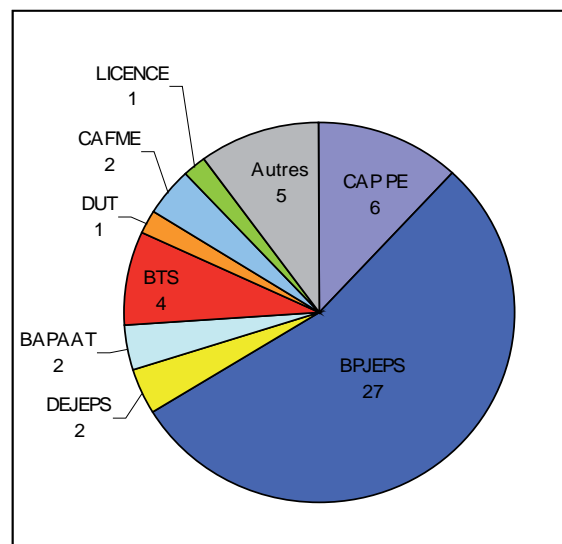
Dans la région, le coût des formations financées sur le plan s'élève en moyenne à 928 € (mais la moitié ont coûté moins de 390€). Les formations ont duré en moyenne 63h (mais la moitié des formations ont duré moins de 18h).Le coût total horaire des formations est de 25€ (avec une médiane à 16€ de l'heure).

La professionnalisation

En 2009, 101 formations dans le Nord-Pas-de-Calais ont été financées sur les fonds de la professionnalisation : 50 contrats de professionnalisation, 14 périodes de professionnalisation et 37 DIF prioritaires.

Plus de la moitié des contrats de professionnalisation concernent des BPJEPS.

Répartition des contrats de professionnalisation selon le diplôme



La moitié des contrats de professionnalisation ont duré moins de 304h et coûté moins de 3216€.Le coût horaire median s'élève à 9€15, et 75% des contrats ont coûté moins de 12€ de l'heure.

Parmi les 14 périodes de professionnalisation, apparaissent: 5 DEJEPS, 2 BPJEPS, 2 CAFERUIS, et 2 Licences. A l'exception d'une, elles concernent toutes des formations certifiantes homologuées. La durée médiane des périodes s'élève à 134h, pour un cout total médian de 1988€, soit un coût total horaire médian de 12€.

Les thèmes des 27 DIF sont variés : 9 concernent l'animation et le travail social, 8 les techniques d'animation, 4 l'organisation personnelle et la communication, 5 le management et conduite de projet, ...

La moitié des DIF a duré moins de 21h, et le coût horaire médian s'élève à 27€.

Observatoire Emploi Formation
Contact: Béatrice PARDINI THIPHAINÉ
beatrice.thiphaine@snaecso.com

3 RNCP : répertoire national des certifications professionnelles